

COMMISSION ARMÉES – JEUNESSE



En 1891, le capitaine Lyautey publiait un article dans la Revue des Deux-Mondes intitulé « Du rôle social de l'officier dans le service universel », jetant les principes modernes de la responsabilité sociétale des armées. Plus d'un siècle plus tard, l'intérêt des armées pour la jeunesse, guidé non seulement par le besoin de recrutement mais aussi par la nécessité d'inculquer l'engagement citoyen, reste d'une évidente actualité. Aujourd'hui, de nombreux dispositifs dédiés aux jeunes de France, quel que soit leur profil, sont mis en œuvre par le ministère des Armées.

Créée en 1955, la Commission armées-jeunesse a, au cours de ses 65 années d'existence, participé à l'élaboration de plusieurs de ces dispositifs efficaces. Elle a vocation à mener, pour le ministère des armées et en liaison avec la société civile, une réflexion permanente sur le lien armées-jeunesse.

POURQUOI UNE COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE AU SEIN DU MINISTÈRE DES ARMÉES ?

La Commission armées-jeunesse (CAJ) est un organisme de réflexion et d'action placé auprès de la ministre des armées et destiné à favoriser la **connaissance mutuelle entre la jeunesse et les forces armées**. Elle vise, d'autre part, à **promouvoir l'esprit de défense** chez les jeunes tout en les **préparant à leurs responsabilités de citoyens**.

La CAJ est chargée de conduire des réflexions, de formuler des propositions et de fédérer des initiatives à travers l'organisation d'événements.

Conduire des réflexions

• Un lieu unique de dialogue entre des organismes aux sensibilités très différentes

La CAJ est une instance de dialogue et de concertation entre des institutions publiques (ministères des armées, de l'éducation nationale, etc.) et des organismes de la société civile œuvrant pour la jeunesse (associations, mouvements étudiants, branche jeunesse des syndicats professionnels etc.).



Sur le cycle 2019/2020, la CAJ compte 97 organismes membres :

- 40 associations et mouvements de jeunesse
- 7 mouvements étudiants
- 11 syndicats professionnels
- 6 associations de réservistes
- 20 ministères et administrations
- 13 organismes du ministère des armées

Chaque année, ces organismes nomment des représentants pour siéger en leur nom à la Commission.

• Un incubateur d'idées sur les préoccupations relatives aux jeunes et aux armées

La Commission conduit des études sur une base annuelle de quatre à cinq **groupes de travail (GT)** qui se réunissent mensuellement autour de leurs président et rapporteurs. Ces groupes, dans lesquels se répartissent, selon leur choix, les représentants des organismes membres de la Commission, **étudient et débattent des thèmes de réflexion relatifs au lien armées-jeunesse définis par la ministre des armées**.

Plus de 200 études ont ainsi été conduites depuis la création de la Commission en 1955, dont les rapports sont disponibles sur le portail internet de la CAJ. Certains dispositifs existants, tels que le **service militaire volontaire**, sont directement inspirés de ses recommandations. Ces études participent à l'élaboration des politiques ou proposent directement des mesures destinées à renforcer le lien armées-jeunesse.

En 2019/2020, cinq groupes de travail ont étudié respectivement :

- L'impact des dispositifs armées-jeunesse en Europe.
- La responsabilité sociétale des armées dans le service national universel : utopie ou opportunité ?
- Disruption numérique et recrutement : menace ou opportunité ?
- Comment développer des liens d'échange et de partenariat entre les armées, les grandes écoles (ingénieurs/universités) et les centres d'incubation pour favoriser l'émergence d'un écosystème dynamique, agile et réactif pour l'innovation de Défense ?
- Comment améliorer l'apprentissage au sein des armées ?

Formuler des propositions

Les présidents des GT présentent la synthèse de leurs travaux, complétée de leurs recommandations sur les thèmes étudiés, lors d'assemblées plénières en présence de l'ensemble des organismes membres de la CAJ et d'autorités civiles et militaires.

Trois assemblées plénières rythment le cycle annuel de la Commission. Une plénière de rentrée, en septembre, ouvre les travaux des GT. Une plénière de fin de cycle, en juin, permet de présenter les conclusions des GT à la ministre (ou à son représentant). Enfin, une troisième plénière, en janvier, permet, en cours de cycle, soit de prendre connaissance des conclusions pour les thèmes étudiés sur la première session entre octobre et janvier, soit de faire un point de situation à mi-parcours pour les thèmes nécessitant d'être approfondis sur le cycle entier d'octobre à juin.



Organiser des événements



Le Prix armées-jeunesse récompense et valorise les unités militaires et leurs partenaires (écoles, associations, etc.) ayant mené une action spécifique à destination des jeunes, hors de leurs missions classiques. Ce prix se décline également en prix thématiques (mémoire, sport, découverte des armées, enseignement et armées, armées et citoyenneté, spécial du jury, environnement). La 18^e édition a rassemblé, **en 2019**, 600 personnes dont **400 jeunes**.



Les journées Sport-armées-jeunesse (JSAJ) sont, depuis 2003, une manifestation annuelle organisée au sein des forces armées sur l'ensemble du territoire national, en métropole et outre-mer. Ces journées permettent à plus de **10 000 jeunes** de pratiquer une activité sportive en relation avec une unité militaire. La 15^e édition des JSAJ a débuté le 16 octobre 2019 et prendra fin le 20 juin 2020.



Les visites dans les forces armées ou chez les industriels de défense sont organisées au profit des organismes membres de la CAJ, de lycéens ou d'étudiants pour leur permettre de mieux connaître le monde de la défense.

COMMENT FONCTIONNE LA COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE ?



La Commission armées-jeunesse, dont le fonctionnement est défini par une charte, est présidée par le directeur du service national et de la jeunesse. Elle est animée par un **secrétariat général permanent** chargé de l'organisation et de la conduite des différentes activités.

Afin de parfaitement cibler la jeunesse et répondre à ses attentes tout en lui inculquant l'esprit de défense et l'importance de l'engagement citoyen, priorités de la Commission, la CAJ a initié des processus dynamiques de modernisation de ses modes de fonctionnement : développement qualitatif de ses organismes membres, emploi d'outils informatiques collaboratifs et guide méthodologique à l'instar des nombreuses techniques d'atelier créatif mises en œuvre aujourd'hui et reconnues pour leur efficacité.

Enfin, elle s'est engagée en 2020 dans une démarche pour réinvestir les territoires en **créant des groupes de travail en province** au sein de comités régionaux armées-jeunesse, dans un premier temps à **Lyon** puis **Bordeaux**. En **s'appuyant localement sur le réseau national de ses membres**, elle ambitionne de rehausser ses échanges avec une jeunesse plurielle, dont la diversité est une véritable richesse.

*« Avant de s'occuper de la jeunesse, il faut la comprendre et l'aimer »
(M^{AL} de Lattre de Tassigny)*

Pour contacter le secrétariat général :

Commission armées-jeunesse – Ecole Militaire – 1, place Joffre – case 20 – 75700 Paris SP 07 ou caj.sec-cdt.fct@intra.def.gouv.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/caj